



Mairie de Cahus
71 route de la Serpentine
46130 CAHUS

05 65 33 88 28
mairie.cahus@wanadoo.fr



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Mercredi 10 Septembre 2025

Étaient présents : Catherine Albert, Jean-Claude Kelsch, Claude Lavergne, Geoffroy Latapie, Nicolas Papon, Aurore Perony, Alexis Poeydemenge.

Représentées : Anne Audibert par Catherine Albert, Maryline Linard par Jean-Claude Kelsch.

Début de la séance : 19h00

Jean-Claude Kelsch est désigné secrétaire de séance.

♦ **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 07 juillet 2025 :**
Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés (8 voix).

♦ **Budget de l'eau : Admission en non-valeur :**
Le Trésor public ayant fait les démarches possibles sans résultat, Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut passer les 95 € d'abonnement au réseau d'eau d'un abonné en admission en non-valeur.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour : 8 voix (unanimité des présents ou représentés)

Arrivée de Nicolas Papon.

♦ **Budget de la commune : Admission en non-valeur :**
Le Trésor public ayant fait les démarches possibles sans résultat, Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut passer les 21,50 € de cantine d'un administré en admission en non-valeur.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour : 9 voix (unanimité des présents ou représentés)

♦ **Adoption du rapport sur le prix et la qualité de l'eau :**
Madame le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable (RPQS). Ce rapport doit être présenté au Conseil Municipal et faire l'objet d'une délibération.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour : 9 voix (unanimité des présents ou représentés)

♦ **Réfection de la couverture de la cantine et réparation de la toiture de l'atelier :**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la toiture de la cantine présente des fuites et qu'il y a urgence de la remplacer.

Le devis est de 12 022,00 euros hors taxes (14 426,40 euros TTC)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour : 9 voix (unanimité des présents ou représentés)

♦ **Questions diverses :**

Une journée citoyenne sera organisée le dimanche 19 octobre. Il sera proposé d'enlever les plastiques autour des arbres sur une parcelle communale reboisée il y a quelques années et débroussailler une partie de la parcelle reboisée en 2024. Un appel aux bonnes volontés sera distribué dans les boîtes aux lettres.

Le repas des aînés devrait se dérouler le 7 décembre au Relais du Teulet.

Fin de la séance à 21h30